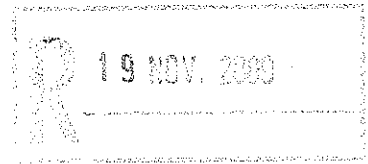


à donner
à O. Petrus



CHUV
Monsieur le professeur
Pierre-François Leyvraz
Directeur
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne

Dorigny, le 13 novembre 2009



Accès au centre sportif de Dorigny pour les employés du CHUV

Monsieur le Directeur,

La nouvelle construction qui complètera les installations du centre sportif de Dorigny, le Centre Sport et Santé, ouvrira ses portes fin 2011.

Par votre participation financière, vous apportez un soutien important à la réalisation de ce projet.

La Direction des sports universitaires confirme que tous les employés du CHUV pourront avoir accès au centre sportif de Dorigny et bénéficier de toutes les activités figurant dans le programme des sports aux mêmes conditions que les membres des deux Hautes Ecoles.

Les conditions figurent à la page 5 du programme sportif 2009-2010.

Tout en vous remerciant de votre importante contribution à la construction de cette nouvelle structure sportive, nous vous adressons, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses et sportives.

UNIL & EPFL
sports universitaires

G.-A. Carrel

Copie: Monsieur Jean-Paul Dépraz, président de la Délégation aux sports universitaires

accès aux sports

04

05

L'accès au Centre sportif et aux différents cours des sports universitaires nécessite une carte personnalisée

obtention	au secrétariat des sports universitaires, paiement comptant
carte annuelle	1 ^{er} septembre 2009 au 30 septembre 2010
cartes semestrielles	1 ^{er} septembre 2009 au 28 février 2010 (automne) 1 ^{er} février 2010 au 30 septembre 2010 (printemps)
recommandation	il est fortement conseillé d'acquérir la carte annuelle pour éviter des démarches administratives supplémentaires
personnes concernées	le personnel administratif et technique, les professeurs, les assistants, les doctorants de l'EPFL, les anciens étudiants, les étudiants des HES
étudiant(e)	les étudiant(e)s n'achetant pas d'abonnements spéciaux accèdent aux sports universitaires sur présentation de leur carte d'étudiant
abonnements	tous les abonnements spéciaux contractés figureront sur la carte des «sports universitaires» et seront valables jusqu'à l'échéance de la carte annuelle ou semestrielle
remarques	les inscriptions aux cours et les abonnements sont personnels et intransmissibles; tout abus sera poursuivi il est conseillé à chaque participant de contracter une assurance annulation avant d'acheter des abonnements, des camps ou des week-ends de sports

duplicata 1^{er} duplicata gratuit, les suivants fr. 10.-

	carte annuelle	carte semestrielle
catégorie 1	fr. 32.-	fr. 16.-
catégorie 2	fr. 100.-	fr. 60.-
catégorie 3	fr. 160.-	fr. 90.-
catégorie 4	fr. 200.-	fr. 120.-

- catégorie 1** étudiant(e) non immatriculé au semestre, gymnasien de 3^e année préparant l'examen d'admission à l'ISSUL
- catégorie 2** assistant diplômé UNIL, assistant-doctorant EPFL, PAT UNIL et EPFL, employé de la galerie marchande et du PSE, étudiant HES et HEP
- catégorie 3** professeur
- catégorie 4** ancien étudiant

